

Sur 24 Tables – Dotation 10.000 € - Inscription via le formulaire du site : www.comitett16.fr

Vendredi 3 Décembre 2021

N°	Tableaux	Droit Inscription		Clôture Pointage	Début Tableau	Limite Joueurs	Dotation	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^é & 4 ^é	5 ^é à 8 ^é	
		/Site	Sur place									
A	NC à 699 Pts	6 €	8 €	19 h 00	19 h 30	48	250 €	Lots	Lots	Lots	Lots	
B	NC à 899 Pts	6 €	8 €	20 h 15	20 h 45	48	280 €	Lots	Lots	Lots	Lots	
C	Open Dames Toutes Séries Trophée Conseil Départemental	8 €	10 €	20 h 15	20 h 45	24	1260€	C.B 400 € + Lots	C.B 230€ + Lots	C.B 120 € + Lots	C.B 50 € + Lots	

Samedi 4 Décembre 2021

N°	Tableaux	Droit Inscription		Clôture Pointage	Début Tableau	Limite Joueurs	Dotation	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^é & 4 ^é	5 ^é à 8 ^é	9 à 16 ^é
		/Site	Sur place									
D	NC à 1099 Pts	6 €	8 €	8 h 00	8 h 30	72	300 €	C.B 100 € + Lots	C.B. 60 € + Lots	C.B. 30 € + Lots	Lots	
E	NC à 1699 Pts	8 €	10 €	9 h 15	9 h 45	72	480 €	C.B 190 € + Lots	C.B 110 € + Lots	C.B 50 € + Lots	Lots	
F	NC à 1299 Pts	8 €	10 €	10 h 30	11 h 00	72	350 €	C.B 120 € + Lots	C.B. 75 € + Lots	C.B. 40 € + Lots	Lots	
G	NC à 1899 Pts	8 €	10 €	12 h 15	12 h 45	72	560 €	C.B 220 € + Lots	C.B 130 € + Lots	C.B 65 € + Lots	Lots	
H	Open Messieurs Toutes séries Trophée Grand Angoulême	10 €	12 €	14 h 00	14 h 30	144	3450€	CB 1000€ + Lots	CB. 600 € + Lots	C.B 300 € + Lots	C.B 150 € + Lots	CB 50 € + Lots
I	NC à 1499 Pts	8 €	10 €	18 h 00	18 h 30	72	400 €	C.B 150 € + Lots	C.B. 90 € + Lots	C.B. 45 € + Lots	Lots	
J	Vétérans	6 €	8 €	19 h 00	19 h 30	24	350 €	Lots	Lots	Lots	Lots	

Dimanche 5 Décembre 2021

N°	Tableaux	Droit Inscription		Clôture Pointage	Début Tableau	Limite Joueurs	Dotation	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^é & 4 ^é	5 ^é à 8 ^é		
		/Site	Sur place										
K	NC à Non N°	8 €	10 €	8 h 30	9 h 00	72	900 €	C.B 260 € + Lots	C.B 160€ + Lots	C.B 80 € + Lots	C.B 35 € + Lots		
L	NC à N° 300 – Trophée Région Nouvelle Aquitaine	8 €	10 €	9 h 45	10 h 15	72	1100 €	C.B 300 € + Lots	C.B 180€ + Lots	C.B 90 € + Lots	C.B 40 € + Lots		
M	Benjamins, Minimes & Cadets	6 €	8 €	11 h 30	12 h 00	24	250 €	Lots	Lots	Lots	Lots		
H	Open Messieurs Toutes séries Trophée Grand Angoulême			14 h 00	14 h 15			Reprise en 1/8 ^{ème} de Finale					

TOTAL DOTATION

10.000 €

Légende : C .B.= Chèque Bancaire ; L = Lots ;

PARTENAIRES OFFICIELS

REGLEMENT A AFFICHER

La participation au tournoi implique obligatoirement l'acceptation du présent règlement.

N° Homologation FFTT : . . . / . . .

Article 1 – Le comité départemental de la Charente (16) organise son 1^{er} tournoi national, (Parrain : **Christophe LEGOUT**), en collaboration avec les clubs du Grand Angoulême, au Centre Départemental de Tennis de Table « Jean-Philippe Gatien » 74, Rue de la Trésorière 16000 Angoulême, sur 24 Tables, les 3, 4 et 5 Décembre 2021, ouvert à tous les licenciés compétiteurs (FFTT).

Les horaires, engagements et valeurs des prix sont précisés sur l'affiche, ci-avant :

Juge Arbitre : Gilles BOUVIER (J.A.N.) Juges-Arbitres Adjointes : Françoise EYRAUD (JA3) & Patrice JOUETTE (JA3)

Responsables des épreuves : (JA2) MMs BOUDAUD B., BREJASSOU B., DELAGE J-P., DEVAUX A., ENEE D., & SAUVAGE J-L.

Président du C.O. : André SARDET ; Médecin : Thierry CHARMENSAT ; animateurs : Bruno SIMON & Jérémy CANDE

Article 2 – Les récompenses seront remises aux ½ finalistes de tous les tableaux et aux ¼ finalistes du tableau H, Open Messieurs. Les demi-finalistes seront tenus de se présenter sur les podiums lors de la cérémonie protocolaire. Tout refus valant renoncement...

Total des RECOMPENSES : 10.000 €uros dont 7.515 € en Chèque Bancaire et 2.485 € en Lots

Article 3 – Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches pour tous les tableaux. Le tableau H (Open Messieurs) se déroulera le samedi avec les poules, puis 3 tours (1/64^e, 1/32^e & 1/16^e de finale) et se poursuivra le dimanche à partir des 1/8^{ème} de Finale.

Article 4 – Tous les tableaux se déroulent par poules de 3 ou 4 joueurs, avec 2 qualifiés par poule.

Article 5 – Le règlement général des épreuves est celui de la F.F.T.T. en rappelant que :

- Tout joueur doit arbitrer une partie dès lors qu'il est éliminé d'un tableau ;
- Le forfait d'un joueur est prononcé 5 mn après le premier appel à la table ;
- Les féminines peuvent participer dans tous les tableaux avec équivalence de Points ;
- Les poussins et poussines ne peuvent pas participer aux tableaux seniors ;
- La salle sera ouverte, chaque jour, 1 heure avant le début du 1^{er} tableau ;
- Les balles agréées ITTF, en plastique blanches sont fournies par l'organisateur (Tenue blanche interdite – short & maillot).

Article 6 – Les épreuves se poursuivent sans aucune interruption : Bar et buffet sur place règlement (Fermeture point chaud à 22h)

Article 7 – Les engagements, limités à un maximum de 3 tableaux par joueur & jour et le paiement en ligne, sont à faire parvenir :
uniquement, sur le site du comité, www.comitett16.fr, AVANT LE :

Vendredi 26 Novembre 2021 - 20 H pour tous les joueurs (ses) classé(e)s dans les 100 premiers Français (ses)

Renseignements : André SARDET Tél. 06.19.34.13.46 E-mail : sardet.cherac@gmail.com

Mercredi 1^{er} Décembre 2021 – 20 h pour tous les autres joueurs : Renseignements Secrétariat du comité Tél. 05.45.67.09.91

Horaires : lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 15 & 13 h à 16 h 30 E-mail : charente.fftt@wanadoo.fr

Il sera possible de payer par chèque ou virement bancaire jusqu'au 25 Novembre (cachet de la poste faisant foi). Ce mode de paiement doit impérativement se faire, dans les 3 jours qui suivent l'inscription, sinon elle sera annulée.

Chèque à l'ordre du CDTT16, à adresser à : Secrétariat du CDTT16, 74, Rue de la Trésorière 16000 Angoulême.

Il sera possible de s'inscrire sur place, avec l'accord du Juge-Arbitre (en fonction des places libres), avec une majoration de 2 €uros.

(Rappel : Clôture des engagements : Mercredi 1^{er} Décembre 2021 à 20 h)

Article 8 – Le pointage avec la présentation obligatoire de la licence se fera sur place, et sera clos, sans aucun recours, 30 minutes avant le début de chaque tableau. Le tirage au sort sera alors, effectué, avant le début de chaque tableau, uniquement avec les joueurs ayant pointé. Le tournoi est totalement informatisé et ne sera pas remis en cause par des retards. L'organisateur garantit ainsi des poules complètes et un parfait respect des règlements.

Article 9 – L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou modifier la dotation d'un tableau si le nombre d'engagés est inférieur à 9.

Article 10 – La limitation du nombre d'engagés par tableau est la suivante : 24 Joueurs pour les tableaux J et M (Vétérans et Jeunes), 24 Joueurs pour le tableau C (Open Dames), 48 Joueurs pour les tableaux A et B (NC 799 et NC 999), 72 Joueurs pour les autres tableaux : D, E, F, G, H, I, K et L et 144 Joueurs pour le tableau H (Open Messieurs).

Une liste d'attente par ordre d'arrivée, sera établie pour suppléer les forfaits, valable jusqu'à 20 mn avant le début du tableau.

Article 11 – L'engagement dans les tableaux débutant aux mêmes horaires est incompatible (choix de l'un ou l'autre)

Article 12 – Un trophée du **Crédit Mutuel Sud-ouest** sera attribué, définitivement, au club ayant le plus d'engagés dans la compétition (Challenge du nombre).

Article 13 – Le comité d'organisation (CD16) décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident dans la salle.